

# Observation de faits d'implantation terminologique en métallurgie

## 1 L'enquête d'implantation terminologique

**N**ous avons répondu à l'appel d'offre lancé par la Délégation Générale à la Langue Française en proposant d'observer des faits d'implantation terminologique à partir d'un corpus représentatif des termes du domaine. Le domaine de l'étude est celui de la métallurgie de transformation appliquée à l'industrie aéronautique et plus précisément les techniques d'assemblage des pièces d'un avion. En effet, Toulouse, pôle aéronautique important, est un lieu privilégié pour interroger des spécialistes. Cette donnée constitue en fait un élément permettant d'introduire un paramètre environnemental dans les facteurs susceptibles d'infléchir les résultats de l'étude.

### 1.1 Le corpus

Aucun recueil normé n'est encore consacré à la terminologie de l'assemblage des pièces métalliques, qui plus est des pièces d'un avion. Les termes sont repris par des éditeurs dans des manuels techniques de vulgarisation destinés aux élèves, et par des enseignants dans des cours dispensés du secondaire au supérieur.

Rares sont les termes qui figurent dans les normes AFNOR, exceptés les plus récents, comme ceux de l'assemblage par collage, ou la classification des défauts de soudure.

En l'absence d'un lexique officiel, nous avons constitué notre propre corpus. Après avoir réuni une documentation technique et scientifique représentant aussi bien le savoir de base que les connaissances plus approfondies du domaine, nous avons fait appel à des experts qui nous ont aidés à élaborer le corpus en tenant compte de plusieurs critères :

- Equilibre entre les quatre catégories d'assemblage (15 termes du soudage, 14 termes du rivetage, 12 termes du boulonnage et 13 termes du collage);
- Représentativité des termes par rapport au domaine technique;
- Panachage de termes anciens et d'autres plus récents;
- Prise en considération du degré de spécialisation de la population enquêtée;
- Diversité morphologique: mélange de substantifs et de verbes, de termes désignant des objets et des opérations, et de termes présentant un intérêt lexical (néologismes, anglicismes, mots dérivés).

### 1.2 L'enquête

#### 1.2.1 Les questions

Les questions proposées portent sur chacun des 54 termes du corpus. Pour des raisons matérielles, nous avons établi deux modalités de passation :

1) une **passation écrite** lors de laquelle l'enquêté répond aux six questions portant sur la connaissance du terme et son emploi en communication écrite et orale :

- Déclaration de connaissance et de fréquence d'emploi;
- Attestations de lieux d'emploi et d'utilisateurs.

2) une **passation orale**: l'enquête répond à neuf questions portant plus particulièrement sur le sens du terme, sa morphologie et sa sémantique:

- Demande d'emploi dans une production discursive;
- Dérivation;
- Synonymie;
- Traduction;
- Explication et définition.

Certaines réponses sont enregistrées au magnétophone.

### 1.2.2 Les informateurs

Les élèves de deux établissements scolaires ont été retenus:

- Le Lycée Professionnel Eugène Montel (31 COLOMIERS) pour ses classes de BEP et Baccalauréat Professionnel Structures Métalliques;
- Le Lycée Professionnel Privé de l'Industrie Aéronautique (LPPIA, 31 TOULOUSE) pour ses formations en CAP Mécaniciens Cellule Aéronef et Chaudronnerie.

Nous avons soumis l'enquête à 72 élèves répartis équitablement en 6 classes:

- Une classe CAP chaudronnerie Lycée Montel;
- Une classe BEP Structures Métalliques Lycée Montel;
- Une classe Bac Professionnel Structures Métalliques Lycée Montel;
- Une classe CAP Chaudronnerie LPPIA;
- Deux classes CAP Mécaniciens Cellule Aéronef LPPIA.

Pour constituer une classe de référence normative, nous nous sommes adressés à douze enseignants spécialistes de ces techniques et transmetteurs de ce savoir théorique et pratique.

## 1.3 Passation de l'enquête

### 1.3.1 Le circuit

Les résultats de l'enquête dépendent d'un certain nombre de facteurs qui s'échelonnent de l'apparition de son besoin, à sa réalisation et à son devenir en

exploitation. Un organisme initiateur transmet une demande à un organisme exécuteur. Dans le cas d'une réponse affirmative, celui-ci s'entoure de partenaires informateurs susceptibles de répondre à la demande. Les acteurs (enquêteurs, intermédiaires et enquêtés) négocient les modalités de l'enquête. Tous ces paramètres contribuent à l'élaboration, aux conditions de passation de l'enquête et aux diffusions de résultats.

Bien qu'elles s'inscrivent dans une structure apparemment linéaire, l'ensemble de ces opérations laisse pressentir les points cachés et les zones de flou inhérents à la disparité des éléments du système activé.

Dans le cas présent, la Délégation Générale à la Langue Française propose une enquête d'implantation terminologique au Centre de Linguistique et de Dialectologie de l'Université Toulouse le Mirail. Ce dernier transmet cette demande aux chercheurs dont la réponse détermine la suite donnée à cet appel. La réponse favorable entraîne la prise de contact avec des partenaires. Ces partenaires institutionnels répercutent la demande vers des médiateurs potentiels qui, eux, mobilisent et conditionnent les informateurs. Ce n'est qu'au terme de ce circuit que l'enquête a lieu.

De là vient la difficulté d'une modélisation qui prendrait en compte des éléments effectivement paramétrables et des éléments non mesurables. La présentation des résultats de l'enquête s'appuie sur les éléments mesurables et les objectifs explicites.

- *Éléments mesurables*: déclaration de connaissance et de fréquence d'emploi selon les situations de communication orale et écrite; lieux d'emploi attestés et utilisateurs potentiels;
- *Objectifs*: observer l'emploi ou le non-emploi d'un terme, ses lieux et fréquences d'usage en tant que facteurs d'implantation;

s'interroger sur les procédures de substitution en contexte oral et écrit, en contexte de relation d'interlocuteurs, en concurrence sémantique.

L'anonymat de l'enquête appuie l'hypothèse de la détermination possible de conduites langagières.

Les résultats seront exploités en vue d'actions à mener et de décisions à prendre: propositions de termes à la norme, de termes non préconisables, constatation de normes d'usage et, par voie de conséquence, enseignement d'une nomenclature éventuellement plurielle mais utilisable.

En fait, la question sous-jacente à l'implantation terminologique se pose en termes de normativité: qui fait la norme? L'usage ou l'autorité?

Lors des entretiens, nous avons constaté que les enquêtés entretiennent avec l'outil normatif des relations complexes. L'écrit est toujours pressenti comme normé, et le support écrit vécu comme normatif. La notion d'ouvrage normatif varie suivant le niveau de spécialisation dans le domaine. En effet, la classe de référence constituée de spécialistes, considère comme ouvrages normatifs les dictionnaires et les normes AFNOR. Les individus des classes d'apprentissage observées considèrent, eux, comme normatifs le cours dispensé par l'enseignant diffusé mais non publié, et les ouvrages pédagogiques imprimés tels que les manuels.

Non seulement, la notion d'ouvrage normatif varie, mais également la relation à un ouvrage normatif; elle peut être vécue comme un rapport de hiérarchie (élèves / enseignants), voire même comme un rapport de force ou d'influence (chercheurs-enseignants / norme).

Dans le premier cas, les utilisateurs en situation d'apprentissage ou sur le terrain savent que la norme est loi; ils peuvent la transgresser mais pensent qu'ils n'ont pas de pouvoir sur elle:

selon eux, l'usage ne peut pas créer la norme. Dans le second cas, il y a transgression de la norme lorsque les experts du domaine pensent pouvoir imposer leur norme considérée comme meilleure, dans un but de vulgarisation ou d'efficacité pédagogique. L'aura du chercheur et la diffusion de ses publications interviendront dans ce jeu d'influences. C'est la légitimité même de la norme qui est remise en cause: la norme n'est pas loi. Cette différence de relation à la norme constitue une variable qui distinguera:

- Une diffusion à usage interne (à prédominance orale), le terme préconisé sera employé;
- Une diffusion vers l'extérieur (à prédominance écrite), le terme préconisé devra être reconnu par les pairs.

### 1.3.2 Les conditions de passation

Le lieu du déroulement de l'enquête est l'établissement scolaire d'accueil. Les enquêteurs se déplacent donc vers le lieu de travail des informateurs. L'enquête dure environ 50 minutes, prises sur les heures d'ateliers, lorsque les élèves sont en groupe de travaux pratiques. Ils sont dans une situation de savoir-faire et non de savoir théorique.

#### Etape écrite

Les informateurs, regroupés, remplissent des formulaires d'enquête comme s'ils faisaient un devoir sur table. Le professeur responsable chargé de nous introduire auprès de ses élèves présentait rapidement avant nous le pourquoi et le comment de l'enquête. Ce conditionnement, fortement marqué par la situation scolaire, n'est pas sans effet sur les résultats de l'enquête.

Les informateurs disposaient de 20 minutes pour répondre à un questionnaire auto-administré. Par ces contraintes institutionnelles, spatiales et temporelles, l'enquête pouvait être perçue comme un contrôle de connaissances: dès lors, certains

individus se plaçaient dans une situation de compétition; d'autres, moins impliqués, remplissaient l'enquête sans trop de rigueur ni d'exactitude.

L'enquête écrite comportait six questions, trois questions fermées et trois questions à choix multiples. La consigne était de cocher les réponses choisies et les questions à choix multiples comportaient trois champs ouverts.

L'ordre des questions s'inscrit dans une logique discursive qui n'est pas neutre. Le point de départ est la déclaration de connaissance du terme, suivie de sa déclaration de fréquence d'emploi, à l'oral et à l'écrit, en cas de connaissance du terme.

Viennent ensuite les attestations de lieux d'usage où la présence du terme a été constatée. La dernière question fait apparaître les utilisateurs supposés du terme.

Commençant par des questions fermées, l'enquête est dès le départ très directive. Les réponses à ces questions ont donc une influence sur les réponses aux questions suivantes. Les questions fermées laissent peu de choix aux enquêtés et peuvent leur donner l'impression de répondre à un questionnaire «sait / ne sait pas», alors que le but de l'enquête n'est pas de vérifier des connaissances.

De plus, la maîtrise de l'écrit étant un paramètre de sélection, il est normal que cette enquête soit perçue comme une évaluation. Tout est consigné par écrit: l'élève est censé disposer de tout le matériel intellectuel nécessaire pour répondre aux questions. Il se trouve seul, il ne peut faire appel qu'à ses compétences, aussi bien linguistiques (comprendre la question), que techniques (domaine testé). Professeurs responsables, enquêteurs et pairs ne coopèrent pas.

#### Etape orale

L'enquête orale commence par une demande de production langagière utilisant le terme. Le libellé de la question est déjà directif et

normatif puisqu'il est demandé à l'élève de «faire une phrase en employant ce terme» en dehors de tout contexte situationnel, sauf celui de l'entretien. Une telle contrainte ne favorise pas les réponses spontanées. Impératif et cadre formel linguistique imposé produisent l'effet inverse de l'effet souhaité: de fait, comment obtenir une norme d'usage alors que toutes les conditions sont réunies pour l'interdire?

Les questions suivantes sont également peu propices à la production. Ainsi, les réponses à la question posée «Connaissez-vous des synonymes?» auraient été différentes si la question avait été «Quels sont les autres mots que vous connaissez?».

Les premières questions posées lors de l'étape orale ne permettent pas à l'enquêté de modifier ou de préciser les réponses données lors de l'enquête écrite. En revanche, les questions ouvertes portant sur l'explication du terme font appel à ses compétences communicatives, verbales et non verbales (représentation par dessin, schéma, recours au référent s'il est matériellement présent).

La dernière injonction, «donner une définition pour un dictionnaire», ancre à nouveau l'enquête dans un champ normatif. C'est ici qu'interviennent les compétences de l'enquêteur. A partir d'une formulation directive des éléments à faire apparaître, comment conduire un entretien pour favoriser la production spontanée de ces mêmes éléments?

### 1.3.3 Les acteurs

#### Personnalité de l'enquêteur

Outre la maîtrise d'un savoir-faire, plusieurs facteurs vont peser sur le déroulement et la qualité de l'enquête. L'âge de l'enquêteur, son sexe, sa nationalité sont autant de variables à prendre en compte, tout comme le statut dont il bénéficie et le rôle qu'il choisit de jouer. S'il est face à un représentant de la norme,

l'enquête fera preuve d'une vigilance métalinguistique (auto-censure et autocorrection). Ainsi, les réactions de l'enquêté peuvent aller de la collaboration à l'évitement.

### Personnalité de l'enquêté

Les mêmes variables d'identité ci-dessus décrites déterminent les réponses de l'informateur. La nature du domaine technique étudié et la population contactée donnent un échantillon homogène de nos interlocuteurs: individus de sexe masculin, âgés de quinze à vingt ans. Cependant, la maturité et le niveau d'études influent sur le déroulement de l'enquête, les plus âgés percevant la pertinence de la méthode et y portant un intérêt autre que strictement scolaire.

Certains facteurs liés à la personnalité de l'enquêté entrent également en jeu: esprit de compétition, relation à une évaluation, vécu par rapport à l'écrit, vont peser sur les résultats. Désirant briller, s'affirmer ou, au contraire, en position de repli, la participation sera plus ou moins active.

### Interaction

De ce fait, il y a interaction entre deux personnalités, ou deux représentations de personnalité, qui orientent la perception de l'enquête sur une échelle allant de l'interrogatoire au dialogue.

Ces facteurs sont difficilement paramétrables. La mise en place d'un indice de fiabilité des enquêtes serait alors nécessaire pour diminuer les distorsions par excès ou par défaut, les premières venant d'une volonté de satisfaire totalement à une demande supposée de l'enquêteur, les deuxièmes d'une volonté de non-adhésion. Cette correction pourrait utiliser un coefficient de vraisemblance attribué à chaque réponse.

## 2 Les indicateurs de l'implantation terminologique

L'implantation terminologique est difficilement mesurable.

Cependant, nous disposons de certains paramètres donnés par l'enquête:

- La déclaration de connaissance;
- L'utilisation;
- La définition, qui repose sur la notion de consensus. Cette dimension, compte-tenu de la nature du discours métalinguistique que représente l'acte définitoire, n'a pas été prise en compte. Néanmoins, on peut dire que pour tout terme déclaré connu, l'enquêté était capable de le définir. Le degré de maîtrise de l'objet technique faisait apparaître des discours allant de l'explication descriptive ou fonctionnelle de son utilisation, à la conceptualisation.

Il est à noter également que la mesure de l'implantation peut se faire en prenant en compte le facteur temps. En diachronie, un terme utilisé peut ne plus l'être par disparition de la technique (*soudage MAG*).

L'analyse que nous avons faite est davantage qualitative que quantitative.

### 2.1 Implantation et déclaration de connaissance

Nous avons réparti notre corpus en classes de connaissance:

- classe 1: termes connus par 100 % des enquêtés;
- classe 2: termes connus par 80 à 100 % des enquêtés;
- Classe 3: termes connus par 50 à 80 % des enquêtés;
- Classe 4: termes connus par moins de 50 % des enquêtés.

Cette déclaration de connaissance constitue un outil de mesure, à partir duquel trois degrés d'implantation ont pu être déterminés:

Le terme a été considéré comme:

- **Fortement implanté** lorsqu'il est déclaré connu par plus de 80 % des enquêtés;

- **Incertinement implanté** entre 50 et 80 % de déclaration de connaissance. L'examen des termes de la CLASSE 3 doit être soumis à d'autres observations, tels que la fréquence d'emploi, les situations de communication, les lieux d'usage attestés et les termes concurrents;

- **Faiblement implanté** en dessous de 50 % de déclaration de connaissance.

Les quatre classes de connaissance des termes se distribuent en fonction du niveau d'études de la population observée. La présentation des résultats respecte cette gradation: exceptée la zone de référence (du 73<sup>e</sup> au 84<sup>e</sup> enquêtés), deux niveaux apparaissent: le niveau 1 (du 1<sup>er</sup> au 12<sup>e</sup> enquêtés), et le niveau 2 (du 13<sup>e</sup> au 72<sup>e</sup> enquêtés).

#### GRAPHIQUE 1(\*)

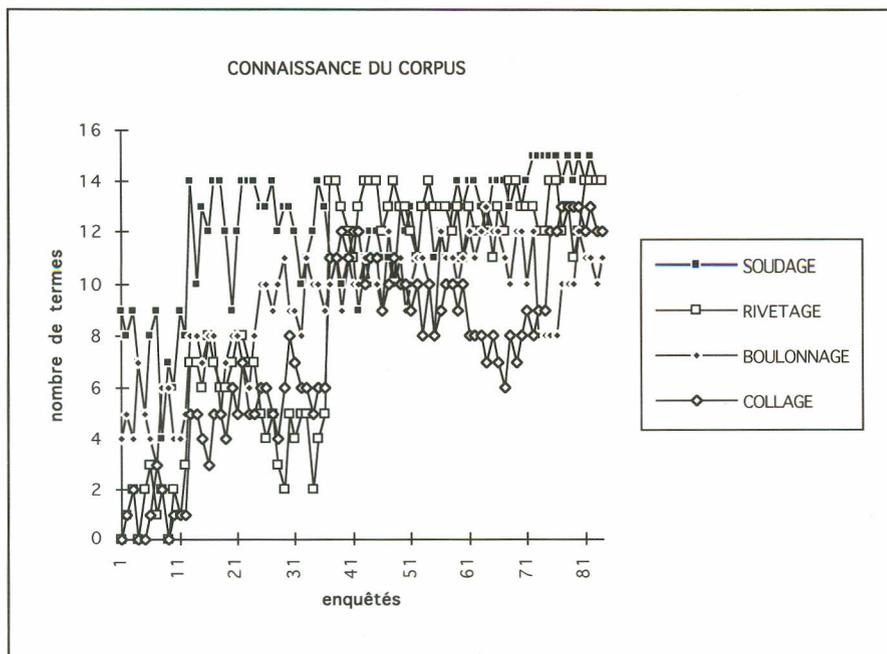
Ce graphique fait apparaître en verticalité trois zones correspondant au nombre de termes connus par catégorie d'assemblage. Une première zone est inférieure à 10 termes; une deuxième s'étale de 2 à 14 termes, une troisième comprend de 6 à 15 termes. A partir du 37<sup>e</sup> enquêté, les deux tiers du corpus sont connus. La technique du collage, récente et très spécifique, est la moins connue.

#### GRAPHIQUE 2

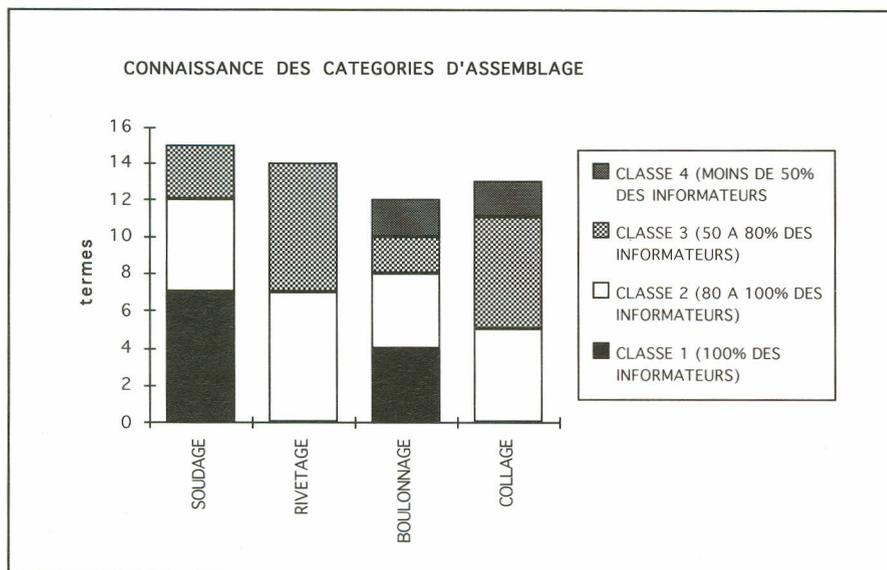
D'après notre classification, une distribution par catégorie d'assemblage montre que tous les termes du soudage sont implantés puisque la CLASSE 4 n'apparaît pas. On note l'absence des CLASSES extrêmes 1 et 4 dans la catégorie rivetage; les termes de cette catégorie semblent être majoritairement implantés. En revanche, la présence de la CLASSE 4 dans les catégories boulonnage et collage implique que certains termes ne sont pas implantés.

Nous avons sélectionné pour cette étude d'implantation quatre termes, qui appartiennent à deux catégories d'assemblage:

(\*) Voir les graphiques mentionnés en page 118.



Graphique 1.



Graphique 2.

- La catégorie soudage
  - CLASSE 1 *fissure*
  - CLASSE 2 *soufflure*
  - CLASSE 3 *accostage*
- La catégorie rivetage
  - CLASSE 3 *multifrappe*

D'après le degré d'implantation défini plus haut, *fissure* et *soufflure* sont considérés comme implantés, *multifrappe* et *accostage* demandent l'observation d'autres paramètres, que nous avons également retenus pour les deux premiers termes afin de vérifier notre hypothèse de classification première.

## 2.2 Implantation et utilisation

L'utilisation renvoie aux conduites langagières examinées en synchronie.

### 2.2.1 Attestations de lieux d'emploi GRAPHIQUE 3

Les termes ont été attestés, à l'écrit comme à l'oral, dans des outils de la pédagogie (cours, manuel scolaire, normes), dans des outils de la vie professionnelle (bureau d'étude, atelier, documentation professionnelle). Très peu sont attestés dans les lieux hors entreprise («diffusion extérieure»). Compte-tenu de la population interrogée, il est normal que les lieux les plus fréquemment cités soient les outils pédagogiques et les ateliers: ils apparaissent ici comme les véhicules d'implantation privilégiés.

L'indicateur du lieu d'emploi sera toujours en référence à ce graphique.

### 2.2.2 Fréquence d'emploi à l'oral et à l'écrit

A ces déclarations d'emploi a été déterminé (cf. axe des abscisses) un code:

- IEJ: terme Inconnu Employé Jamais;
- CEJ: terme Connue Employé Jamais;
- CEQ: terme Connue Employé Quelquefois;
- CÉS: terme Connue Employé Souvent.

Le nombre d'attestations de ces différentes fréquences d'emploi constituent l'autre paramètre d'étude.

La prise en compte du facteur «fréquence d'emploi» peut être déterminante pour étudier l'implantation d'un terme.

(voir GRAPHIQUE 4).

GRAPHIQUE 5

L'étude comparative des quatre termes permet de considérer comme

implantés des termes comme *fissure* et *multifrappe*. En effet, le terme *fissure* appartient au degré 1 d'implantation; le terme *multifrappe* appartient au degré 2, c'est-à-dire qu'il se situe dans la zone d'incertitudes. Le terme *multifrappe*, lorsqu'il est déclaré connu, est déclaré employé. De plus,

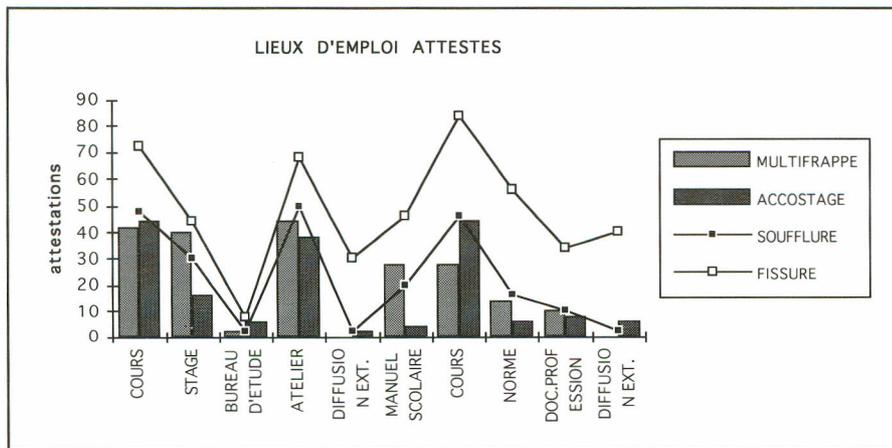
son utilisation fréquente à l'oral se normalise par un emploi attesté fortement à l'écrit. En CEQ, l'emploi écrit est supérieur à l'emploi oral.

Le terme *fissure* se caractérise lui par une forte fréquence d'emploi équivalente à l'écrit et à l'oral, montrant bien que le terme est implanté. En effet, à lui seul, l'emploi du terme à l'oral n'est pas un critère d'implantation, mais confirmé par un emploi écrit, il peut le devenir.

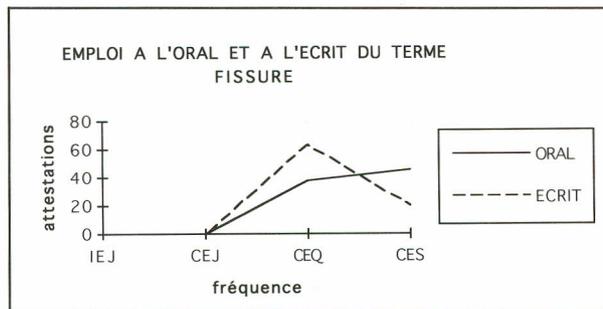
Examinons à présent les termes *soufflure* et *accostage*.

(voir GRAPHIQUES 6 et 7).

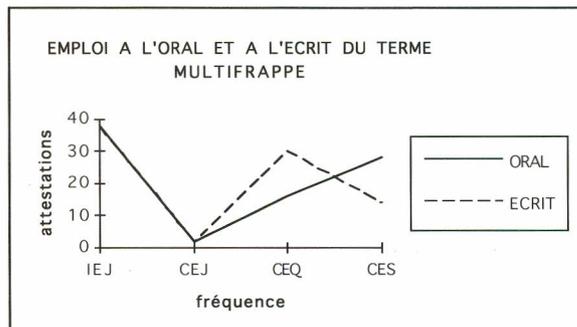
Le terme *soufflure* appartient au degré d'implantation 1 d'après sa déclaration de connaissance. Cette hypothèse est confirmée par un fort emploi à l'oral en fréquence «souvent», alors qu'il y a égalité entre les deux situations de communication en fréquence «quelquefois». Cependant, ce faible



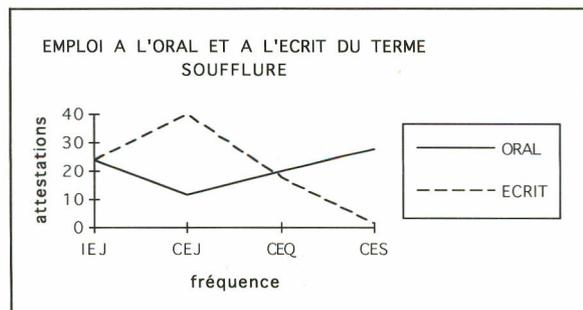
Graphique 3.



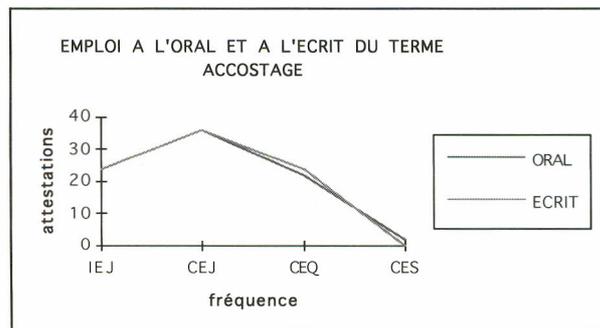
Graphique 4.



Graphique 5.



Graphique 6.



Graphique 7.

emploi à l'écrit et ses rares attestations d'utilisation à l'écrit, en particulier dans des lieux strictement normatifs (normes, dictionnaires) remettent en question la classification première - terme implanté - liée à la déclaration de connaissance. Il se situe alors dans une zone d'incertitude.

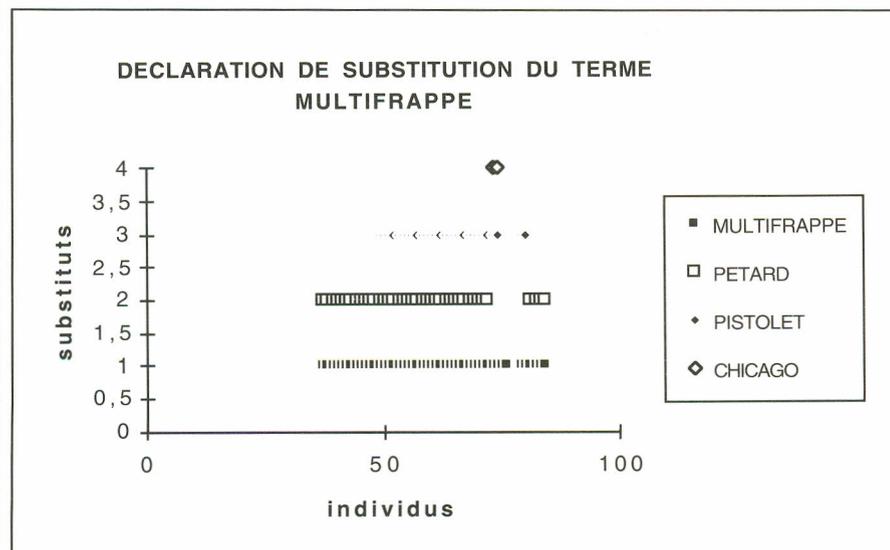
Il en est de même du terme *accostage*, également dit implanté selon le paramètre de déclaration de connaissance, mais dont la faible déclaration d'emploi couplée avec une faible présence de lieux d'usage attestés, tant à l'écrit qu'à l'oral, le situe dans cette même zone d'incertitude.

La nouvelle distribution se fait de la manière suivante:

	Déclaration de connaissance	Fréquence d'emploi	Lieux d'emploi	Degré d'implantation
FISSURE	classe 1	+	oral + écrit +	fortement implanté
MULTIFRAPPE	classe 3	+	oral + écrit +	fortement implanté
SOUFFLURE	classe 2	+	oral + écrit -	incertainement implanté
ACCOSTAGE	classe 3	-	oral - écrit -	incertainement implanté

Peut-on à l'intérieur de cette zone d'incertitude déterminer des facteurs susceptibles de favoriser l'implantation?

### 2.3 Implantation et substitution



Graphique 8.

L'examen des graphiques ci-contre permet de distinguer d'une part la présence de nombreux substituts parasites dans la classe de référence, ce qui laisse penser que le nombre de concurrents augmente avec la maîtrise du domaine. Ces substituts sont approximatifs et les interlocuteurs peuvent s'auto-corriger par vigilance métalinguistique.

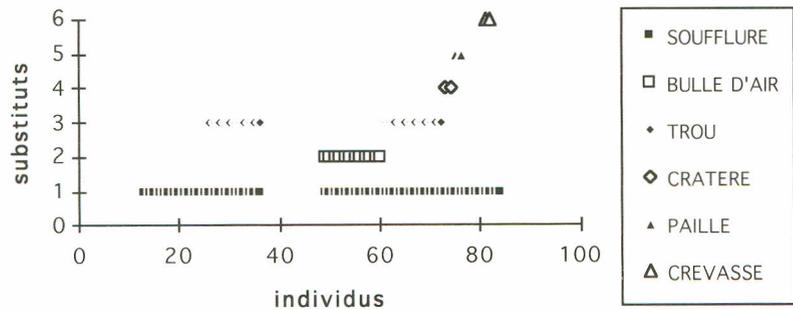
D'autre part, les divers systèmes de substitution peuvent avoir une incidence très forte sur le devenir du terme. Dans cette étude, trois systèmes de substitution sont apparus:

- Système 1: substitution dont la résolution s'effectue par **spécialisation sémantique** des deux termes. Ainsi, *fissure* et *crique* se spécialisent pour désigner deux concepts différents;
- Système 2: substitution dont la résolution sémantique s'effectue par **différenciation de situation d'emploi** à l'oral et à l'écrit: les concurrents appartiennent à différents registres de langue;
- Système 3: substitution dont la résolution s'effectue par **différenciation des niveaux de maîtrise du domaine technique**: les concurrents sont soit un terme générique, soit une image (métaphore, métonymie, synecdoque).

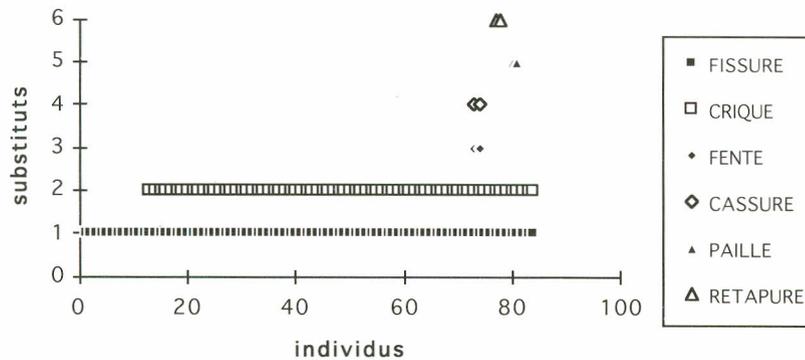
L'observation des substituts donnés aux quatre termes permet d'affiner le degré d'implantation et renforce la nouvelle distribution des termes dans les deux zones:

- confirmation de la zone de stabilité: cette zone se caractérise dans les exemples ci-dessus, par une forte présence d'un concurrent dès que le terme est déclaré connu. Le concurrent de *fissure* est le terme *crique*, celui de *multifrappe* le terme *pistolet*. Dans cette zone, la substitution se résout soit par le système 1, soit par le système 2. Cet indicateur confirme le degré d'implantation «fortement implanté» qui avait été attribué au terme *fissure*,

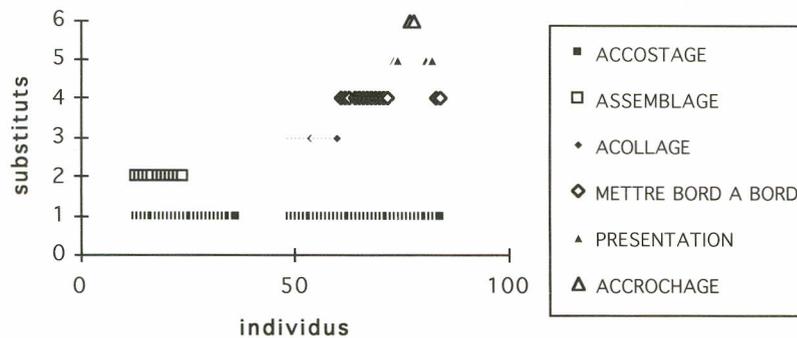
DECLARATION DE SUBSTITUTION DU TERME SOUFFLURE



DECLARATION DE SUBSTITUTION DU TERME FISSURE



DECLARATION DE SUBSTITUTION DU TERME ACCOSTAGE



Graphiques 9, 10 et 11.

et renforce l'hypothèse de l'implantation du terme *multifrappe* ;  
 – mise en évidence d'un paramètre de vulnérabilité dans la zone d'incertitude. Les substituts, plus nombreux que dans la zone de stabilité, ne se recouvrent pas sur l'échelle des niveaux de maîtrise du domaine technique. Le système de substitution des deux termes *soufflure* et *accostage* est le système 3. Cependant, des devenirs différents sont pressentis pour les deux termes retenus dans cette zone d'incertitude. En effet, le terme *soufflure*, largement employé à l'oral et présent à l'écrit, est assuré d'une plus faible vulnérabilité. Le terme *multifrappe*, faiblement employé toutes situations de communication confondues, est plus vulnérable.

La corrélation entre les procédures de substitution et les déclarations de lieux d'emploi permet la stratification en deux zones, qui conditionneront les probabilités d'implantation.

## Conclusion

L'ensemble des facteurs permet de distribuer les termes sur une échelle allant de faiblement implanté à fortement implanté. L'application des divers indicateurs d'implantation alloue à chacun des termes un indice de vulnérabilité.

La coïncidence de facteurs différents dans des comportements langagiers attribue un indice de vulnérabilité qui permet d'étalonner des zones plus fines de degré d'implantation. Dès lors, la mesure de distance entre deux zones et entre deux termes devient plus pertinente.

*Evelyne Gasquet, Isabelle Villebrun, Centre de linguistique et de dialectologie, Université de Toulouse Le Mirail, France.*

## POUR UNE MESURE DE L'IMPLANTATION TERMINOLOGIQUE

